

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 15 MARS 2023

OBJET : Engagement actualisation étude de faisabilité et programmation accueil touristique du Grand Site

L'an Deux Mille vingt-trois, le mercredi 15 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Gérard LARRAT, Arnaud ALBAREL, Magali BARDOU, Any BARTHES, Michel PROUST, Pascal VALLIERE, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, François MOURAD, Hervé BARO, Christophe VARENNES

EXCUSES : Mesdames et Messieurs : Isabelle CHESA (suppléée par Arnaud ALBAREL), Laurence GASC (suppléée par Any BARTHES), Régis BANQUET, Magali ARNAUD, Catherine BOSSIS, Didier ALDEBERT (suppléé par François MOURAD), Maria CONQUET

ABSENTS : Benjamin ASSIE, Christel MARGOTTIN, Delphine CHRISTOPHE, Laurent ALBERTI

Secrétariat de séance : Magali BARDOU

Vu le rapport de l'inspection générale des Sites perspective et paysage de Monsieur Boyer n° CGEDD n° 010387-02 de décembre 2016 suite au passage en CSSPP du 08/12/2016,

Vu la délibération n°28-2016 du 3 novembre 2016 fixant le schéma cible de circulation pour les abords de la Cité,

Vu la délibération n°29-2016 du 3 novembre 2016 fixant définitivement l'emplacement du centre d'accueil en lieu et place de l'hôtel du pont levis,

Vu l'étude de faisabilité et de programmation touristique du Grand Site réalisée par Maitre du Rêve en mai 2016,

Compte tenu de la volonté des élus de modifier le programme d'accueil touristique et patrimonial sur le Grand Site tel qu'il était prévu par délibération n°29-2016, soit l'installation d'un accueil éclaté et complémentaire et l'installation d'un accueil pérenne en lieu et place de l'Hôtel du Pont Levis, il importe aujourd'hui de redéfinir les besoins et reformater les fonctions à pourvoir sur des espaces en adéquation.

Une actualisation de l'étude de 2016 est nécessaire permettant de :

- Revoir les niveaux de constats et les partager
- Reconsidérer les attentes du Syndicat Mixte dans le cadre du label Grand Site de France, de ses membres, de ses partenaires (DREAL, UDAP, UNESCO, CMN, OTSI, ADT, Région, Agglo...)
- Mettre en exergue les besoins des visiteurs par rapport aux flux à venir dans le cadre des actions du Grand Site et prévoir leurs répartitions dans l'espace et le temps.
- Identifier les opportunités immobilières et foncières nouvelles en lien aussi avec le projet entrée est
- Expertiser les lieux d'accueil existants et en projet par missions et fonctions
- Ré-implémenter les fonctions prévues dans le projet initial
- Proposer des scénarii actualisés et les chiffrer

En option : développer une programmation architecturale suivie d'une esquisse si besoin

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir approuver le lancement de cette étude et son plan de financement.

Montant HT	Syndicat mixte	Ville	Agglomération	Dept 11	Région
	20%	20%	20%	20%	20%
33 333€	6 666,58	6 666,58	6 666,58€	6 666,58€	6 666,58€

Le conseil syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur Le Président,
Décide à l'unanimité :

- d'approuver le lancement de l'étude de faisabilité et de programmation de l'accueil touristique du Grand Site ainsi que le plan de financement ci-dessus.
- de donner pouvoir à Monsieur le Président pour signer tout document afférent à ce dossier.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 21/03/2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le : 21/03/2023

Le Président

